



# LE LION DANS L'ART ÉGYPTIEN

(avec cinq planches)

PAR

JEAN SAINTE FARE GARNOT.

Les recherches que j'ai entreprises sur le lion dans l'Art égyptien m'ont permis de faire certaines constatations qui pourront, je crois, aider à dater les pièces d'époque douteuse. J'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de les faire connaître dès maintenant à propos de quelques monuments caractéristiques des grandes périodes et remarquables par leur beauté. Les uns ont été publiés; d'autres sont inédits. Les pages qui vont suivre en donneront la description et le commentaire; elles ne prétendent évidemment pas épuiser un sujet dont je connais la richesse et que je me réserve de traiter un jour plus en détail.

A toutes les époques, les conduits destinés à l'écoulement des eaux ont été, dans les temples égyptiens, surmontés d'une figure de lion. Les problèmes architecturaux posés par la disposition de ces gargouilles n'entrent pas dans le cadre de cette étude mais nous devons à la tradition qui les imposa l'un des chefs-d'œuvre de l'art animalier antique. Il s'agit d'une tête de lion en basalte découverte par L. Borchardt dans le sanctuaire solaire d'Abou-Gorab et par conséquent bien datée<sup>(1)</sup> (pl. I et fig. 1). Nous ignorons sa place originale mais sa destination n'est pas douteuse. Le sommet et la partie droite de la tête ont été brisés. Les oreilles et les mèches latérales de la crinière ont également disparu. D'autre part la comparaison avec une gargouille du temple de Ne-ouser-ré<sup>c</sup>, à Abousir<sup>(2)</sup> semble bien prouver que la tête

<sup>(1)</sup> Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 37493 (numéro d'exposition : 159). Hauteur totale : 0 m. 45, largeur : 0 m. 21. Cf. L. BORCHARDT, *Das Ré Heiligtum des Königs Ne-Woser Ré*, I, p. 55, fig. 49 et 50. J'ai dessiné la figure 1 du présent article d'après une photographie de Ré

*Heiligtum* et je remercie Monsieur le Professeur Borchardt d'avoir bien voulu m'y autoriser. Les planches I, II et V reproduisent les photographies originales de M. G. Gerteiny, du Caire.

<sup>(2)</sup> Berlin 16700 Cf. L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 65 et fig. 44.

d'Abou-Gorab est inachevée. Néanmoins elle peut être considérée comme l'une des œuvres les plus accomplies de la Statuaire égyptienne.

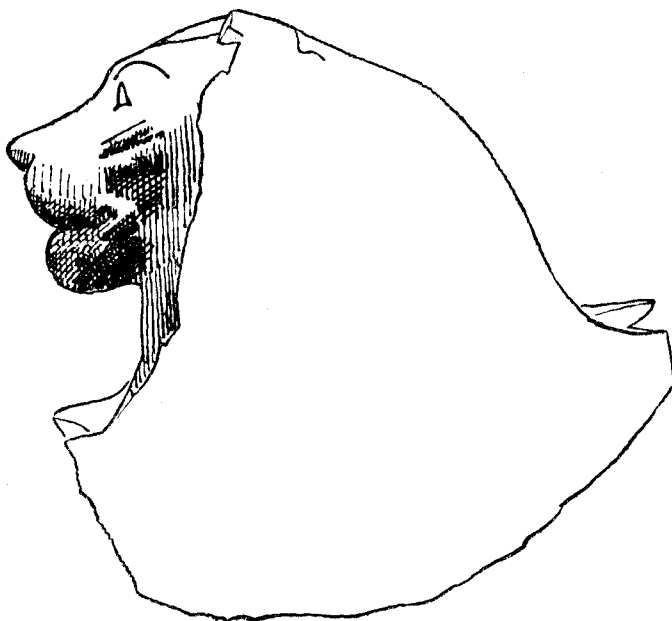


Fig. 1. — Le lion d'Abou-Gorab (d'après le cliché de L. Borchardt).

La crinière, très plate, couvre le dos et les épaules. En serrant la tête comme un capuchon, mais laissant libre les oreilles, elle descend assez bas sur le front, en pointe. Par devant elle se dissimule sous la «collerette» collier de fourrure que les Égyptiens ont toujours distingué de la crinière. Dans le cas présent la collerette se résume en deux épaisses touffes de poils arrondies à leur partie inférieure; on observera qu'elles ne se rejoignent pas sous le museau, comme ce sera le cas plus tard<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Sur la distinction entre la crinière et la collerette (Kragen), cf. L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re'*, p. 65. La collerette circulaire se rencontre sous l'Ancien Empire dans les monuments suivants : a. Lions en albâtre ornant le devant d'une table d'offrandes (?) en forme de lit funèbre (Sakkarah, III<sup>e</sup> dynastie). Cf. L. BORCHARDT, *Zeit-*

*schrift für Ägyptische Sprache*, t. XXXVI (1898), p. 5, fig. 3; b. Lion en terre cuite d'Hérakopolis. Cf. QUIBELL, *Hérakopolis*, I, p. 11/12, pl. XIV et XV; c. Lion en granit rose d'Abousir. Cf. L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re'*, p. 17, fig. 7, et J. CAPART, *Documents pour servir à l'étude de l'Art Égyptien*, II, pl. 38 a.

Au milieu du front, à la naissance du nez, l'arcade sourcilière a pour origine l'une des deux protubérances que l'on remarque à cet endroit<sup>(1)</sup>. En dessous de l'arc à la fois très souple et très ferme qu'elle dessine, l'œil est représenté grand ouvert mais sans prunelle. Par contre le canal lacrymal est indiqué sobrement par une incision caractéristique à la partie inférieure gauche. On notera que l'œil à peine en retrait par rapport à la corniche osseuse qui le surmonte se trouve sensiblement dans le même plan vertical si bien qu'il est très visible. Le nez divisé en deux parties symétriques par une dépression médiane peu profonde<sup>(2)</sup> est fort long et se termine par un museau relevé dont les dimensions, le contour et le modelé sont tout à fait remarquables<sup>(3)</sup>. Les détails de la gueule, notamment le point d'attache des deux maxillaires et le pli des lèvres ont été rendus avec beaucoup de vérité. Le volume des mâchoires n'a rien d'excessif; la mâchoire inférieure, en particulier, est relativement petite. Toutefois les moustaches — que l'artiste ajoutait peut-être au dernier moment — n'ont pas été représentées. Au contraire les os de la face qui limitent l'orbite à sa partie inférieure ont été bien marqués par deux méplats obliques vers le bas du mufle.

Le principal mérite de cette belle œuvre est dans la vie intense qui l'anime. L'expression des yeux, que souligne la position du mufle, légèrement relevé, fait comprendre l'immobilité absolue de la face; elle est celle d'un animal dont toute l'attention se concentre sur un spectacle invisible. Nulle cruauté d'ailleurs, dans le regard, mais un sérieux, un air de réflexion d'un naturel admirable. Le même naturel, la même vérité se retrouvent dans la perfection du modelé. On a dit que la dureté de la matière stimulait le génie des sculpteurs égyptiens, plus grands artistes dans la taille du granit que dans

<sup>(1)</sup> Ces protubérances sont bien marquées chez le lion d'Hiérakonpolis comme elles le seront plus tard sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie (voir les nombreuses statues de Sekhmet, du temps d'Aménophis III, par exemple dans SCHÄFER-ANDRÉ, *Kunst des Alten Orients*, p. 340 et dans FECHHEIMER, *Plastik*, pl. 77/78).

<sup>(2)</sup> Bien marquée sur les lions d'albâtre de Sakkarah.

<sup>(3)</sup> Cf. une belle figure de Sekhmet, en bas-

relief (L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 40 et 41, fig. 21 et 23). Sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie ce museau relevé connu à nouveau quelque faveur, mais l'habitude d'en accuser le modelé disparut par la suite. Les lions des lits funèbres de Toutankhamon (inédits) et d'Horemheb (Caire, *Journal d'entrée* n° 55340. Cf. MASPERO, *Tomb of Harmhabi and Toutankhamanou*, pl. LXXXI) en donnent de bons exemples.

celle du calcaire. Peut-être cette idée n'est-elle pas toujours juste, mais dans le cas présent elle est vraie. Jamais la science du fondu dans le modelé n'a été poussée plus loin et n'a plus sûrement atteint son but. Les grands yeux, ce long nez luisant partagé en deux par l'arête de l'os que l'on devine sous la peau, ce museau si expressif, cette gueule aux mâchoires fortement appliquées l'une contre l'autre, ces méplats des joues sobrement indiqués, sont l'image même de la vie. Ce n'est pas dire qu'ils soient l'image même du lion.

La tête d'Abou-Gorab, très stylisée, ne saurait, en effet, passer pour une œuvre naturaliste. L'artiste a mis l'accent sur certains détails — les yeux, le nez, le museau — mais d'autres ont été volontairement négligés comme les protubérances frontales. L'exemple le meilleur est celui de la crinière, car la perruque plate de notre animal n'a rien à voir avec la chevelure abondante et quelque peu désordonnée du lion. D'autre part les proportions du visage n'ont pas toujours été respectées. Le front caché par la pointe de la crinière se voit à peine quand on l'examine de face; la « collerette » est toute petite et nous pouvons croire, d'après la tête de Berlin, qu'il en était de même des oreilles<sup>(1)</sup>. L'œil au contraire est représenté plus grand que nature pour éviter que le mufle puissant n'attire toute l'attention. D'autres modifications intentionnelles se laissent découvrir lorsqu'on étudie le profil. On observera que l'œil et l'oreille sont placés sur des plans verticaux éloignés l'un de l'autre. Cette disposition a pour effet d'allonger tout le profil de la bête et de faire oublier l'aspect un peu trop massif de la gueule (cf. fig. 1).

La tête d'Abou-Gorab n'offre avec les autres lions de l'Ancien Empire qu'une parenté assez lointaine; c'est une œuvre trop personnelle pour qu'il soit possible de la rattacher à des traditions d'école. Peut-être la liberté dont témoigne la facture est-elle caractéristique de l'époque. La physionomie du lion n'avait pas encore été réduite aux traits immuables d'un modèle proposé à tous<sup>(2)</sup>. Quelques détails ont aussi gardé la marque des temps; la forme des oreilles, la place de l'œil, bien en évidence, l'importance donnée au nez, les contours de la collerette.

<sup>(1)</sup> Voir à ce sujet la photographie publiée par L. BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 65.

<sup>(2)</sup> Et d'ailleurs variable selon les époques. Voir la conclusion de cet article et les statues de Sekhmet exécutées en série sous Amenophis III.

L'un des rares monuments du Moyen Empire qui soit relatif au lion est une gargouille de calcaire provenant d'une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Licht<sup>(1)</sup> (pl. II et fig. 2). Bien qu'inférieure à la tête d'Abou-Gorab, sous le rapport de la technique et de la pureté des lignes, cette pièce ne laisse pas de produire une forte impression. D'autre part, comme nous le verrons, elle est intéressante à plus d'un point de vue.

La crinière est cette fois, mise en valeur par une sorte de toupet, que forment au sommet du crâne deux rangées de poils affrontés<sup>(2)</sup>. De part et d'autre de ce toupet se dressent les oreilles<sup>(3)</sup>, dont les dimensions imposantes et la fourrure abondante doivent retenir l'attention. La forme de ces oreilles varie, bien entendu avec l'angle sous lequel on les examine. De profil (cf. fig. 2) elles ont l'aspect de larges pavillons aux bords arrondis dirigés vers l'arrière, dans lequel s'ajuste une sorte de cornet. De face, on remarque un repli de la peau qui prend son origine au sommet de l'oreille et masque en partie l'intérieur du cornet, tapissé lui aussi de mèches nombreuses. Celles-ci se prolongent par-devant en touffes assez courtes et recourbées à la manière d'une frange. L'ensemble enfin, quoique distinct de la crinière, fait partie d'un capuchon de fourrure dont les bords couvrent en partie les favoris de la « collerette » et remontent ensuite de chaque côté pour rejoindre le toupet frontal; chose assez surprenante ces favoris ne sont pas décorés; ils sont moins longs que dans le cas précédent et dessinent une courbe plus arrondie.

Le front, plat, est entièrement découvert; les protubérances frontales sont peu accentuées; l'attache du nez se remarque à peine. Les yeux, petits, sont en revanche bien détaillés. La pupille n'est pas indiquée mais la prunelle arrondie ne se confond pas avec le globe de l'œil et s'abrite sous une paupière d'un dessin très souple. L'ensemble est dominé par l'arcade sourcilière dont le contour est rude; plus bas les cuvettes naturelles dans lesquelles reposent

<sup>(1)</sup> Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 63941 (numéro d'exposition: 6224). Hauteur: 0 m. 47, largeur (de l'une à l'autre oreille): 0 m. 42. Cf. *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art; The Egyptian Expedition 1933-1934*, p. 28. Monsieur Ambrose Lansing m'a autorisé à publier cette belle pièce; qu'il me soit permis

de l'en remercier vivement.

<sup>(2)</sup> L'importance donnée à ce toupet a varié à la fois avec les époques et avec la nature des monuments. Dans les bas-reliefs et les peintures, il est toujours très réduit.

<sup>(3)</sup> L'oreille droite est intacte; la gauche très mutilée.

les yeux ont été marquées par deux larges incisions. Enfin vus de face, les yeux occupent le centre de l'angle assez ouvert formé par l'arcade sourcilière et le méplat des joues<sup>(1)</sup>. Sur le nez, dont l'extrémité inférieure est brisée, nous retrouvons le sillon médian déjà rencontré ailleurs. Le mufle est épais et court. La mâchoire supérieure porte cette fois des moustaches figurées par quatre incisions. La mâchoire inférieure se continue par un menton fort prononcé.

Bien que certains détails anatomiques leur soient communs, les têtes d'Abou-Gorab et de Licht se réclament de conceptions artistiques opposées, et

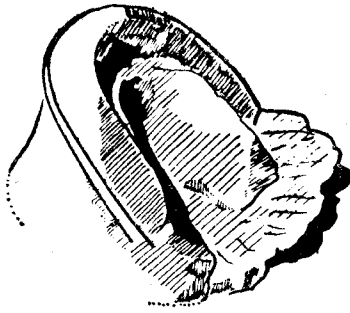


Fig. 2. — Le Lion de Licht.  
L'oreille, vue de côté.

font montre de qualités bien différentes. En particulier les proportions de la seconde gargouille ont été calculées de manière à mettre en valeur les oreilles, le mufle et l'ensemble crinière-colle-rette, toutes parties auxquelles la tête d'Abou-Gorab avait fait une place raisonnable, sans doute, mais secondaire. Inversement, les yeux, bien que traités avec beaucoup de soin, paraissent presque sacrifiés tant leur petite taille est éclipsée par celle des immenses oreilles. D'autre part ils sont en partie cachés par l'ombre que donnent le nez et les sourcils, et perdent ainsi toute valeur ex-

pressive. Le modelé si remarquable autrefois est presque absent; les contours eux-mêmes ne sont pas exempts de mollesse.

Assurément, l'artiste qui sculpta la gargouille d'Abou-Gorab était d'une autre classe que son successeur, et la tête de Licht ne peut passer pour un chef-d'œuvre. Gardons-nous toutefois d'en méconnaître le mérite et sachons gré à son auteur d'avoir tenté des voies nouvelles. Le parti pris de négliger le modelé, par exemple, est peut-être une marque de savoir et non pas d'ignorance. Le calcaire n'« accroche » pas les ombres comme les matières plus dures et se prête fort mal aux délicats effets que permettent le granit ou le schiste. Quant aux proportions données aux diverses parties de la tête, elles s'expliquent, je crois, par l'intention délibérée de rechercher l'« effet

<sup>(1)</sup> Cette disposition se remarque déjà chez le lion de terre cuite d'Hiéarakonpolis.

de masse». De ce point de vue l'artiste a pleinement atteint son but et nous devons bien admettre que son œuvre, moins belle, moins vivante que la tête d'Abou-Gorab, est aussi beaucoup plus réaliste. L'absence de regard — regrettable en un sens — donne à la gargouille de Licht quelque chose d'hostile et de fermé très conforme à la nature de son redoutable modèle.

L'aspect massif de la gueule puissante, l'exubérance de la fourrure, la mobilité des grandes oreilles dressées pour recueillir tous les bruits, imposent le respect et la crainte. C'est vraiment une bête féroce et non plus un être indifférent que nous avons sous les yeux. La manière dont sont traitées les oreilles et le «toupet» établissent d'ailleurs que l'artiste ne manquait ni d'invention ni de savoir-faire. Dans toute l'histoire de l'Art égyptien, je ne connais pas d'oreilles de lion dont la contexture interne, si délicate, ait été rendue avec plus d'exactitude. Au point de vue technique, d'autre part, elles ont été sculptées avec une sûreté et une hardiesse très remarquables.

Le temple funéraire de Deir el Bahari nous a conservé plusieurs figures de lion dont quelques-unes sont classiques<sup>(1)</sup> mais la plus belle mérite assurément d'être mieux connue<sup>(2)</sup> (pl. III).

Taillée en bas-relief, elle décore la pierre angulaire de la première rampe, au sud. Le lion y est représenté dans une posture que le chien et le chat nous ont rendue familière et qui n'est pas habituelle au roi des animaux. Assis sur son train de derrière, il s'appuie sur les pattes de devant, et porte haut la tête. Celle-ci, relativement petite, a été dessinée et sculptée avec beaucoup de soin. Nous y reconnaissons les divers éléments que nous avons déjà rencontrés; en particulier la distinction entre la collerette et la crinière est très nette. L'une et l'autre, au lieu d'être unies comme dans les œuvres d'art précédemment étudiées, sont constituées par la réunion de mèches nombreuses. La crinière commence au sommet du crâne, en avant de l'oreille avec «le toupet», ici très réduit. Elle descend ensuite sur la poitrine et devant les jambes en même temps qu'elle s'étale sur le dos pour se terminer en boucle derrière l'épaule.

<sup>(1)</sup> En particulier celles qui représentent le «lion passant». Cf. G. JÉQUIER, *Les Temples Memphites et Thébains*, pl. XXXIV.

*Bulletin*, t. XXXVII.

<sup>(2)</sup> Calcaire. Voir *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art; The Egyptian Expedition 1925-1926*, p. 15 et fig. 16, p. 17.



Les yeux, à peine indiqués, sont petits; les oreilles relativement grandes. Tournées vers l'arrière, elles ont une forme arrondie et sont partagées en deux par un repli sinueux à l'extérieur duquel se voient trois petites boules (cf. fig. 3); des lignes courbes, représentant sans doute les poils, sont incisées dans la partie visible du pavillon. Le front est court; le nez, long, légèrement busqué, se termine par un museau dont le profil est bien marqué, sans toutefois se relever comme chez le lion d'Abou-Gorab. Le mufle n'est point volumineux. La mâchoire supérieure porte des moustaches taillées en creux; la mâchoire inférieure, petite, se redresse fortement avant de se rattacher au cou.

Les pattes de devant, d'un galbe particulièrement svelte, sont très hautes. Les callosités qui se remarquent derrière ce qu'on peut appeler le coude et qui forment une sorte d'ergot sont fidèlement indiquées<sup>(1)</sup>, ainsi que le pli qui se voit en dessous de l'épaule, au point d'attache des pattes antérieures. L'épaule elle-même est découverte, contrairement à toute logique, mais une rosette y représente des poils groupés en épis qui normalement devraient la cacher<sup>(2)</sup>.



Fig. 3.  
Le lion de Deir el Bahari.  
Détail de l'oreille.

Le corps est élancé comme celui d'un grand chien. L'arrière-train, quoique mince, est plus développé que celui d'un véritable lion; les pattes, dépliées, seraient immenses. La queue, enfin, s'arrondit en boucle derrière le corps de l'animal et se termine par un renflement en forme de massue.

Le sculpteur auquel nous devons le lion de Deir el Bahari connaissait parfaitement son modèle et l'avait sans doute étudié d'après nature. La chose était facile puisque depuis longtemps les lions étaient les animaux favoris du roi<sup>(3)</sup>. La toilette soignée de la crinière, taillée en carré par-devant, bouclée par derrière, et le caractère pacifique de la pose, semblent prouver que le portrait du nôtre a

<sup>(1)</sup> Ces «ergots» sont particulièrement accentués dans les figures de lion ornant le devant des lits funèbres et aussi dans les peintures représentant les deux lions Aker.

<sup>(2)</sup> Cette rosette n'est malheureusement pas très visible sur la photographie de la planche III; non plus d'ailleurs que les trois boules de l'o-

reilles, dont il a été question plus haut (cf. fig. 3). Je reviendrai prochainement sur la rosette des lions égyptiens.

<sup>(3)</sup> Il n'est pas inutile de rappeler que des lions apprivoisés et parés sont figurés sur un monument de Pépi II. Cf. JÉQUIER, *Les Pyramides des reines Neit et Apouit*, p. 7, pl. IV et V.

été tracé d'après une bête apprivoisée. En tout état de cause, l'examen du bas-relief révèle des traits fournis par l'observation directe en même temps que des retouches et parfois même des grandes libertés prises avec la nature. Jamais, par exemple les pattes du lion n'ont été si menues et si hautes, jamais le cou n'a été si mince et pour la position de la queue, nous osons dire qu'elle est contraire à toute vraisemblance.

Cependant il n'est pas une de ces entorses faites à la vérité qui n'ait sa raison d'être dans un calcul de l'esprit et sa justification dans le respect d'une loi plus haute. Le bas-relief de Deir el Bahari n'est pas l'image d'un lion mais la traduction plastique d'une certaine idée qu'on peut se faire du lion. Le souci de l'artiste n'a pas été d'imiter, mais d'interpréter. Son amour des lignes sveltes, son goût de la noblesse et de l'élégance l'ont conduit à souligner tout ce qui dans les formes de son modèle, s'accordait à cet idéal; mais les éléments ainsi mis en valeur n'en sont pas moins empruntés à la nature.

Nous sommes habitués à considérer le lion comme un animal racé, majestueux et redoutable. A Deir el Bahari, l'élégance des lignes, la délicatesse des membres, la petitesse et la finesse de la tête, le port orgueilleux de la crinière témoignent assez en faveur de la race. L'attitude n'est pas précisément majestueuse — le lion est trop léger, trop nerveux pour cela — mais elle est assurément très noble. Quant à la puissance, que la vigueur des muscles, les proportions de la charpente, le développement des griffes, sont ailleurs chargés d'exprimer elle est ici suggérée par le dynamisme d'un corps taillé pour la course et la lutte, et que l'on sent, jusque dans le repos, toujours prêt à bondir.

Quoique l'artiste thébain ait été surtout préoccupé d'interpréter, c'est-à-dire de traduire au moyen des lignes et des volumes la personnalité du lion, il semble qu'il ait aussi recherché tout ce qui, dans son modèle, pouvait être d'un heureux effet décoratif. La queue, par exemple, immense, et recourbée en panache, fait équilibre au corps en meublant un espace qu'il eût été fâcheux de laisser inoccupé; d'autre part son développement anormal et sa position en apparence bizarre transforment la silhouette du lion en une arabesque d'une rare originalité. D'autres détails nous montrent à quel point l'auteur anonyme du bas-relief possédait le sens de la composition. Si l'épaule est représentée nue alors qu'elle devrait être cachée par les mèches de la

crinière<sup>(1)</sup>, c'est afin d'opposer à la masse chevelue de la tête une masse découverte de volume analogue. C'est aussi que l'arrondi de l'épaule est d'un contour trop ferme et d'un modèle trop délicat pour ne pas mériter d'être mis en valeur. Ainsi le lion de Deir el Bahari nous apparaît comme une réussite parfaite où triomphe une conception nouvelle de l'art servie par des moyens exceptionnels.

Les lions et les lionnes que nous font connaître les monuments de Seti I<sup>er</sup> sont d'un type absolument nouveau dont la faveur devait être éphémère. Étrangers à la tradition de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>(2)</sup>, ils n'annoncent nullement les félins que Ramsès III se plut à multiplier sur les murs de ses temples<sup>(3)</sup>. Un bas-relief du temple d'Abydos nous permettra d'en analyser les caractères et d'en étudier le style (pl. IV)<sup>(4)</sup>.

La composition est celle des tableaux habituels aux sanctuaires égyptiens. En présence d'un couple divin, le Roi procède à l'une des cérémonies consacrées : l'offrande de l'encens. Son vis-à-vis est le dieu Ptah. Derrière le siège à dossier bas qui sert de trône au dieu, se tient le personnage qui nous intéresse. La déesse Sekhmet est représentée debout; le bras droit levé dans un geste de protection, le bras gauche étendu le long du corps. Sa tête est surmontée du disque solaire dont l'uræus fait le tour. Le corps, très svelte, est celui d'une femme; le costume est apparemment l'étroit fourreau maintenu aux épaules par des bretelles mais contrairement à l'usage les détails n'en ont pas été mis en place. La tête est coiffée de la perruque monumentale à mèches longues et fines qui se prolonge de la manière la plus naturelle par le visage de la lionne. A peu près à leur point de jonction, nous remarquons une sorte de croissant en relief au centre duquel est représentée l'oreille. L'interprétation en serait assez difficile si nous ne savions, par la gargouille de Licht, qu'il s'agit du « capuchon » propre aux lions mâles et femelles.

L'oreille elle-même est un étroit cornet dirigé vers l'avant, à l'extrémité pointue, aux bases arrondies. Un double sillon interne le parcourt dans toute

<sup>(1)</sup> Cette remarque m'a été suggérée par M. A. Boutarel, du Muséum de Paris.

<sup>(2)</sup> Voir cependant une belle tête de lionne provenant de Deir el Bahari (?) dans J. CAPART,

*Recueil de Monuments égyptiens*, I<sup>re</sup> série, pl. LXIX.

<sup>(3)</sup> Par exemple à Medinet-Habou.

<sup>(4)</sup> Couloir de sortie perpendiculaire au corridor des « ancêtres ».

sa longueur, comme la nervure de certaines feuilles, auxquelles, d'ailleurs, elle ressemble (cf. fig. 4, a). L'orientation de l'oreille et sa forme particulière ne sont pas nouvelles; les premiers exemples que nous en connaissons remontent à l'Ancien Empire<sup>(1)</sup>. Un fait nouveau, par contre, et caractéristique de l'époque, est l'attribution d'oreilles «en cornet» aux divinités léontocéphales femelles et d'oreilles «en pavillon» ou si l'on préfère en «coques» aux lions mâles. Au temple d'Abydos les représentations de Nefer-toum sont pourvues d'oreilles analogues de celles du lion de Deir el Bahari<sup>(2)</sup>. Les effigies de Sekhmet, au contraire, ont toutes les oreilles pointues comme celle que nous étudions à présent. La règle ne souffre pas d'exception et traduit certainement une idée. Quoique arbitraire elle n'est pas absolument contraire à la nature car, si la forme des oreilles ne varie nullement avec le sexe, elle dépend de la volonté du lion ou de la lionne qui selon les circonstances les tourne vers l'avant, en cornet, ou les dirige, arrondies, vers l'arrière.

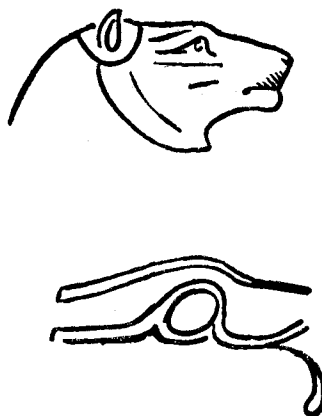


Fig. 4. — La lionne d'Abydos  
a) Le profil; b) Détail de l'œil.

En avant du capuchon, au-dessus du sourcil, s'allonge une sorte de languette dont tout d'abord on ne saisit pas la nature. L'examen des bas-reliefs où sont figurés les lions mâles placés à la tête des lits funèbres, montre que cette languette représente le prolongement de la crinière lorsque celle-ci descend bas sur le front. L'origine de ce détail, trop stylisé pour être aisément reconnaissable, était déjà perdue de vue au temps de Sési I<sup>er</sup> puisque les sculpteurs en ornaient parfois les images des lionnes. Peut-être prenait-on la peine de le noter, parce qu'il était devenu caractéristique de l'espèce. C'est ainsi que les déesses léontocéphales, à partir du Nouvel Empire, sont le plus souvent pourvues d'une «collerette» qu'on ne voit jamais aux lionnes et pour cause; mais dont la présence au premier coup d'œil, permet de les classer dans la catégorie du lion<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cf. QUIBELL, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqarah*, t. V) pl. XV, fig. 8.

<sup>(2)</sup> Ces représentations sont malheureusement inédites mais nous pouvons espérer en voir de

belles photographies dans la publication de Miss Calverly et de Miss Browne.

<sup>(3)</sup> Cette collerette est figurée à Abydos même dans d'autres bas-reliefs de Sekhmet.

Dans le cas présent, d'ailleurs, l'artiste n'a pas été logique avec lui-même, car après avoir indiqué sur le front d'une femelle un détail essentiellement masculin, la « languette »<sup>(1)</sup>, il n'a pas cru devoir entourer d'une collerette la partie inférieure de la tête. Celle-ci se continue par un cou de femme auquel elle s'adapte parfaitement.

Le front et le nez sont tous deux allongés; leur pente est faible et se rapproche de l'horizontale. L'œil, de forme arrondie, est représenté tel qu'on le voit de profil (cf. fig. 4, b)<sup>(2)</sup>; un long sourcil en suit le contour. A la base, le canal lacrymal est figuré par une sorte de virgule, d'un trait juste et ferme. Le modelé de la joue met en valeur les méplats. Le museau, d'une grande finesse, paraît très long; il se termine par des nasaux en boule à peine relevés. Les mâchoires, bien proportionnées, sont petites; le coin des lèvres est souligné par un double pli; les moustaches sont indiquées par une série de traits obliques.

On aura noté qu'entre le menton et l'attache du cou la mâchoire inférieure dessine une ligne presque droite. Dans les exemples précédents au contraire l'extrémité du menton formait une courbe très accusée, qui se relevait ensuite brusquement. Sans doute cette modification dans la manière de tracer le profil est-elle due à l'évolution du goût, mais il se peut aussi qu'elle ait été déterminée par certaines considérations techniques dont je parlerai ailleurs<sup>(3)</sup>.

Dès les origines les représentations égyptiennes du lion ou de la lionne ont été profondément stylisées. Jamais, cependant les données de la nature ne furent plus complètement et plus délibérément interprétées que sous le règne de Sétî I<sup>er</sup>. Moins heureuse, une transposition si complète eût été une trahison, mais le résultat justifie les hardiesses de l'artiste; il faut avouer que la réussite est parfaite.

Les différences que l'on remarque entre la Sekhmet d'Abydos et les plus beaux lions des époques précédentes, affectent surtout les proportions. Celles-ci ont été altérées pour éviter certains effets disgracieux et pour en produire d'autres agréables à l'œil. Il s'agissait d'abord d'empêcher qu'entre la tête et

<sup>(1)</sup> Non visible sur la figure 4.


<sup>(2)</sup> Alors que l'œil du dieu Ptah est représenté tel qu'on le voit de face. Cette remarque prouve une fois de plus que l'art animalier

égyptien n'était pas astreint à certaines servitudes propres aux autres branches de la sculpture.

<sup>(3)</sup> *Les représentations du lion dans les bas-reliefs égyptiens*. Article en préparation.

le corps de la déesse la disproportion ne fut choquante. La tête a donc été réduite et le corps allongé, comme on peut le voir en comparant le mufle et le bras étendu. D'autre part les traits du « visage » ont été ramenés à des lignes minces et fines, pour se conformer à l'idéal d'élégance et de noblesse propre au temps de Sétî I<sup>er</sup>.

Nous avons déjà parlé du profil et de la prédominance des lignes horizontales, dans le front comme dans le menton. La position de l'œil<sup>(1)</sup>, la courbe flexible du sourcil, le modelé des méplats contribuent à donner cette impression d'allongement que la forme de la perruque, aplatie sur le dessus, vient encore accentuer. Les détails sont contraires à toute vraisemblance mais, la silhouette qu'ils composent a trop de race et de véritable beauté pour ne pas forcer l'admiration. L'expression du regard, la pureté des contours, la souplesse du modelé, prêtent à cette physionomie quelque chose d'unique, bien qu'elle ait été reproduite maintes fois<sup>(2)</sup>; image de pierre, elle est « douée de vie » comme les Pharaons et les Dieux. Le réalisme de quelques détails bien choisis; l'œil qui n'a rien d'humain, la narine mince et frémissante, la mâchoire faite pour mordre et non pour parler, font oublier tout le reste. La puissance, la noblesse, un air de mystère une certaine cruauté latente se dégagent de ces traits et composent le personnage moral de la déesse. Ainsi la stylisation sert la vérité, mais la vérité poétique; l'artiste n'est infidèle à la nature qu'après en avoir exprimé l'essentiel.

Le dernier monument que je voudrais étudier appartient au premier âge ptolémaïque<sup>(3)</sup> (pl. V). C'est une gargouille, assez différente des modèles classiques en ce sens que la patte antérieure droite a été taillée en rond-bosse le long du conduit d'écoulement des eaux. L'ensemble présente ainsi l'aspect du signe  h<sub>2</sub>.

La crinière est unie et découvre le front. Au sommet du crâne elle forme une crête aux contours arrondis, dans laquelle il faut voir l'ancien « toupet ». La « collerette », au contraire, est partagée en dix mèches recourbées et de

<sup>(1)</sup> L'œil est situé tout près du front et sur la même ligne que l'oreille.

<sup>(2)</sup> Entre autres à Karnak (mur Nord de la salle hypostyle) et à Gournah (Temple de Sétî I<sup>er</sup>).

<sup>(3)</sup> Grès rouge. Musée du Caire; *Journal d'entrée* :  $\frac{22}{10} \frac{12}{5}$  (numéro d'exposition : 1202). Hauteur : 0 m. 48, largeur : 0 m. 38. Provenance : Kom-Ombo.

plus en plus longues à mesure qu'elles se rapprochent des oreilles<sup>(1)</sup>. Les deux mèches les plus petites se rejoignent en dessous du menton. Le front, haut et large, s'incline fortement ainsi que le nez dont l'arête est bien détachée<sup>(2)</sup>. Les yeux, ovales, sont en partie cachés par l'arcade sourcilière en dessous de laquelle ils ont été incisés. Situés dans un plan oblique et déformés par la perspective, ils ont l'air de deux amandes et paraissent plus petits qu'ils ne sont en réalité. Le mufle est étroit, comme il est aisé de le voir en comparant ses proportions à celles du front. Les moustaches, côtelées et sinueuses, ont leurs contours marqués par de profondes incisions<sup>(3)</sup>. Le pli des lèvres est rendu avec beaucoup de vérité comme il l'a toujours été à toutes les époques. J'ai gardé pour la fin la description des oreilles parce que leur aspect étrange, mais caractéristique, mérite une analyse détaillée.

L'oreille saïte et ptolémaïque<sup>(4)</sup> a ceci de particulier que vue de face ou vue de profil elle présente à peu près les mêmes contours. Sa forme est celle d'un triangle inversé dont la base, légèrement relevée, constitue la limite supérieure. La « collerette » et le bord externe du pavillon en sont les deux grands côtés. D'autre part la base du triangle est une corniche naturelle en dessous de laquelle s'attachent quatre faisceaux de poils. Chaque touffe, à peu près cylindrique, est l'assemblage de quatre mèches maintenues à leur partie inférieure par un lien purement ornemental (cf. fig. 5). La coque de l'oreille est striée de rayures longitudinales perpendiculaires à la direction des touffes stylisées. Enfin les contours en sont arrondis et pourvus d'un ourlet qui se relève à la partie inférieure et descend ensuite vers la collerette (cf. fig. 6).

Le masque du lion de Kom-Ombo ne ressemble pas à celui des lionnes d'Abydos, mais dans un genre tout différent il n'est pas moins original. Sa faveur a du reste été grande. Imaginé par quelque artiste saïte et d'ailleurs

<sup>(1)</sup> Au contraire sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie elle est toujours circulaire et continue, suivant en cela l'une des traditions de l'Ancien Empire (lions d'albâtre de Sakkarah, lion d'Hiérapolis).

<sup>(2)</sup> Par contre le sillon médian est absent.

<sup>(3)</sup> Sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie les incisions sont au contraire superficielles.

<sup>(4)</sup> Plus ancien exemple daté : lion-verrou d'Apriès (Caire, *Journal d'entrée* n° 48887). Il va de soi qu'il existe entre l'oreille saïte et l'oreille ptolémaïque certaines différences, et de même entre l'oreille ptolémaïque et l'oreille romaine. Mais les unes et les autres procèdent d'une commune esthétique et, dans l'ensemble, présentent les mêmes caractères.

annoncé par les essais des âges précédents<sup>(1)</sup>. Il n'a cessé d'être reproduit à de nombreux exemplaires, sous les rois macédoniens, et les romains en modifièrent le détail, sans en altérer la physionomie caractéristique. La stylisation en est très poussée. Les oreilles, par exemple, n'ont rien qui rappelle la nature bien que tout leurs détails aient pour modèles des traits empruntés à la réalité. Leurs contours évoquent d'ailleurs l'oreille de l'homme plutôt que celle du lion<sup>(2)</sup>. La crinière et la collerette encadrent la face avec bonheur; mais l'uniformité de l'une et la symétrie des mèches de l'autre ne reproduisent nullement leur aspect véritable. Les poils de la crinière, en particulier, ceux du « toupet » et les poils de la collerette sont naturellement indisciplinés; nous les voyons ici soigneusement mis en ordre et taillés à l'ordonnance. Quant aux moustaches, leurs lignes sinueuses et relevées sont quelque peu fantaisistes.

Les modifications apportées à l'œuvre de la nature sont conformes à la tradition de l'art animalier et nous en connaissons déjà d'autres exemples, mais jamais ces retouches n'ont été si entièrement dominées par la recherche de l'effet. Les monuments d'Abou-Gorab et de Licht, le bas-relief d'Abydos nous donnent en quelque sorte un portrait « psychologique » du lion et de la lionne. Le bas-relief de Deir el Bahari, la gargouille de Kom-Ombo nous en présentent une interprétation plus purement décorative. La forme des oreilles,

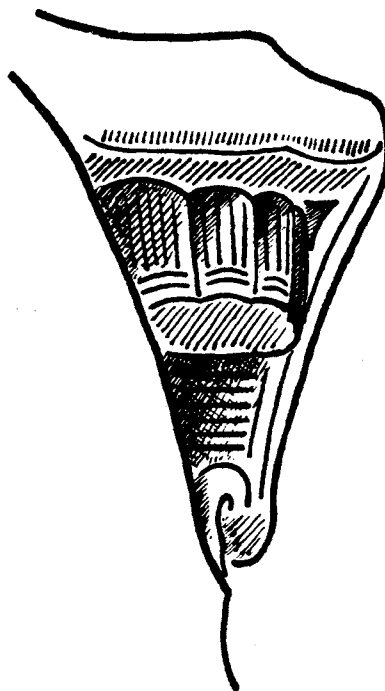


Fig. 5. — L'oreille Saïte et Ptolémaïque  
(d'après une gargouille du Caire).

<sup>(1)</sup> La représentation des touffes de poils en dessous de l'ourlet supérieur de l'oreille, groupées en « bottes » presque cylindriques et perpendiculaires aux stries de la conque se rencontre dans la tombe d'Imis-ib, à Thèbes (époque de Ramsès IX). Il ne s'agit, au reste, que d'un exemple isolé.

*Bulletin*, t. XXXVII.

<sup>(2)</sup> Il n'est pas indifférent de noter : *a.* la tendance que manifestent les œuvres de la belle époque ptolémaïque à l'« humanisation » des visages d'animaux prêtés aux dieux; *b.* Le soin avec lequel, à la même époque ont été figurés les détails de l'oreille humaine (cf. à ce sujet É. CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, passim).



les lignes de la crinière, de la collerette et des moustaches, volontairement contrariées, la symétrie des parties, l'alternance des surfaces décorées et des surfaces nues, l'équilibre des volumes, procèdent à Kom-Ombo de conceptions esthétiques bien définies. L'artiste s'est efforcé d'innover en renonçant d'une part aux représentations classiques des détails, et d'autre part en enveloppant son modèle dans une arabesque harmonieuse. Enfin, le cadre presque géométrique dans lequel tendent à s'inscrire les différentes parties du visage met en valeur la composition rigoureuse de l'ensemble sans lui prêter aucune raideur<sup>(1)</sup>.

Comme nous l'avons déjà fait observer il peut arriver que d'une série de détails dont beaucoup sont inexacts se dégage une impression d'ensemble juste. Cette remarque est une fois de plus confirmée; malgré l'importance des transpositions, le lion de Kom-Ombo nous donne en effet une image de son modèle plus vraie que certaines œuvres naturalistes. C'est qu'elle traduit fidèlement, non pas la réalité, mais le souvenir que nous gardons de cette réalité. Ce souvenir se ramène à quelques traits essentiels et pourvu que ces détails — la masse imposante de la crinière, le dôme bombé du front, le profil caractéristique du mufle et la vigueur des mâchoires — soient admirablement rendus, la fantaisie du reste passe inaperçue.

D'autre part, nous avons dit que la recherche du motif avait été la considération dominante dans la répartition des lignes et des volumes. Il ne faudrait pas en conclure que la gargouille de Kom-Ombo fut dépourvue de

<sup>(1)</sup> Certains lions de l'Ancien Empire (lion en granit rose d'Abousir) et de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (statues de Sekhmet, époque d'Aménophis III) se ramènent à des lignes et à des volumes qu'il

est aisé de distinguer mais les figures auxquelles l'analyse peut réduire leurs traits n'évoquent point le «schéma graphique» du lion ptolémaïque.

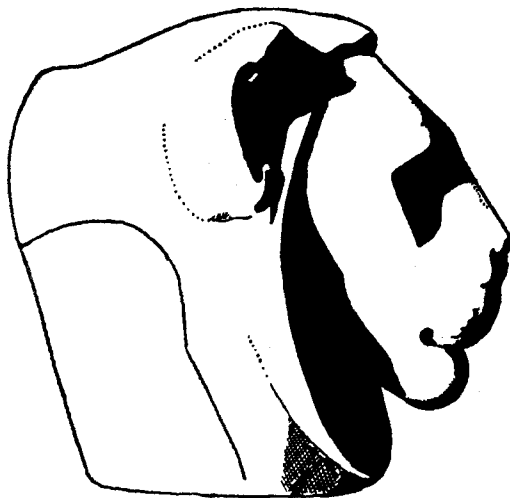


Fig. 6. — Le lion de Kom-Ombo.  
Les jeux d'ombre.

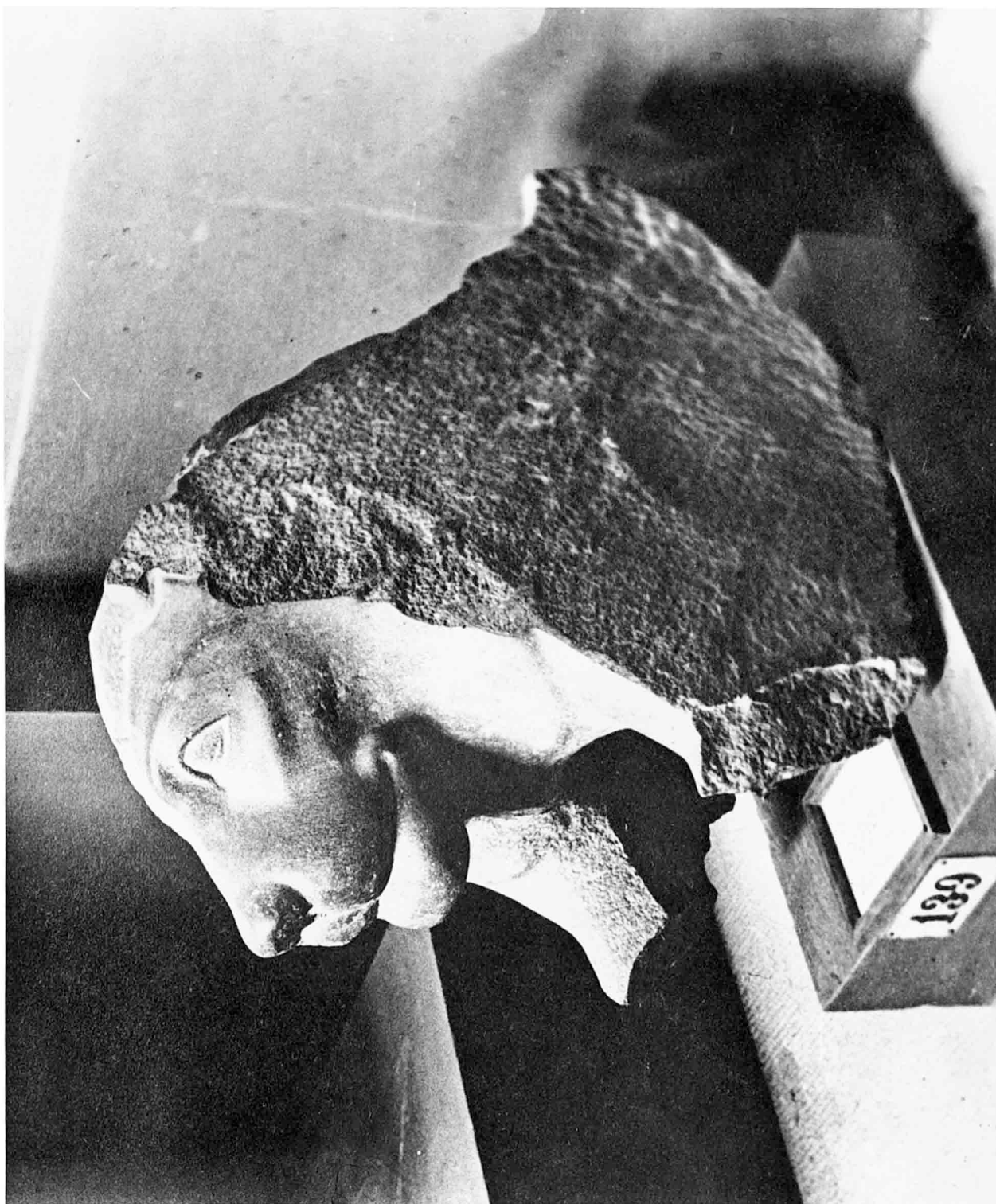
toute valeur expressive. Du point de vue psychologique, au contraire, elle nous révèle une admirable tête pensive.

La régularité absolue des traits, l'absence de tout rictus, ont quelque chose de calme et de noble. Les vastes proportions du front, les magnifiques jeux d'ombre (cf. fig. 6) qui nous dérobent le regard donnent à la physionomie un air de tristesse et de résignation, peut-être involontaire, mais assurément digne de respect. L'animal que nous avons sous les yeux est une bête pacifique et majestueuse qui se repose et semble réfléchir.

Les lions que nous venons d'étudier, si différents les uns des autres, montrent combien l'évolution de l'Art égyptien fut profonde. Peut-être n'était-il pas inutile d'en apporter encore une preuve. Toutefois le fait qui mérite vraiment d'être retenu n'est pas tant la puissance de renouvellement de l'Art égyptien que le constant bonheur de ses créations successives. L'important n'est pas d'innover; c'est de réussir dans l'innovation. A cet égard les monuments que nous avons décrits apportent un éloquent témoignage.

JEAN SAINTE FARE GARNOT.

Le Caire, mai 1937.



Le Lion d'Abou Gorab.

J. SAINTE FARE GARNOT, *Le Lion dans l'Art égyptien*.



Le Lion de Licht.

J. SAINTE FARE GARNOT, *Le Lion dans l'Art égyptien.*

BIFAO 37 (1937), p. 75-91 Jean Sainte Fare Garnot  
Le lion dans l'Art égyptien [avec 5 planches].  
© IFAO 2024

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



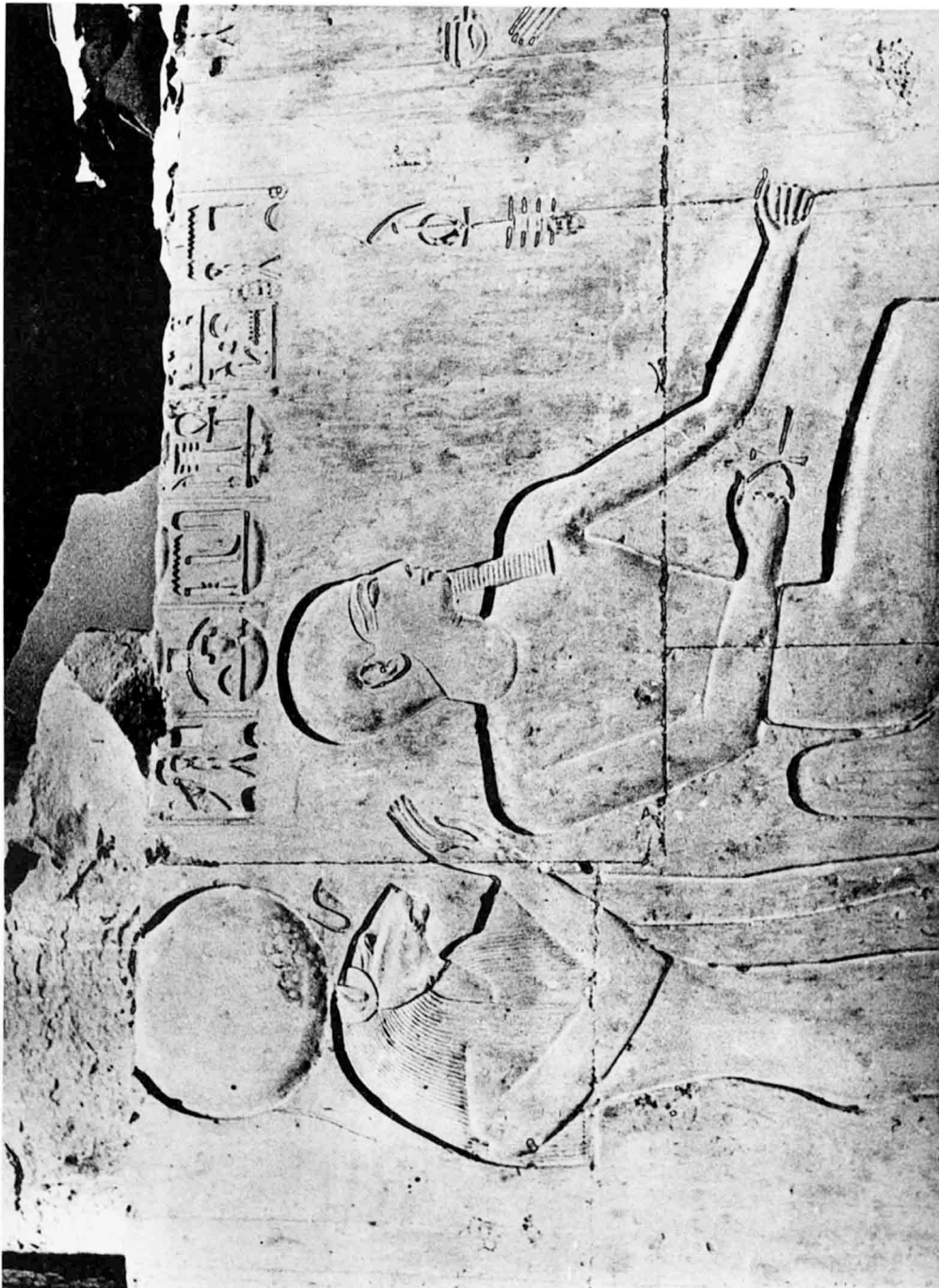
Le Lion de Deir el Bahari.

J. SAINTE FARE GARNOT, *Le Lion dans l'Art égyptien.*

BIFAO 37 (1937), p. 75-91 Jean Sainte Fare Garnot  
Le lion dans l'Art égyptien [avec 5 planches].  
© IFAO 2024

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



La Lionne d'Abydos.

J. SAINTE FARE GARNOT, *Le Lion dans l'Art égyptien*.



Le Lion de Kom Ombo.

J. SAINTE FARE GARNOT, *Le Lion dans l'Art égyptien*.

BIFAO 37 (1937), p. 75-91 Jean Sainte Fare Garnot  
Le lion dans l'Art égyptien [avec 5 planches].  
© IFAO 2024

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>